



Entretien d'un chemin rural et cotier a la foi

Par **serre**, le **01/01/2008** à **17:34**

j'ai devant chez moi un chemin rural utilise regulierement par la population du village, les promeneurs, les touristes...

Ce chemin est borde par une haie qui n'est plus taillée et qui depasse aujourd'hui 2 metres de haut , qui doit entretenir cette haie qui me cache partiellement la vue sur le paysage?

le Maire declare qu'il ne peut rien faire, et l'agriculteur proprietaire du terrain sur lequel se trouve ce chemin rural refuse lui aussi de l'entretenir